



## Projet d'établissement Collège Saint-Simon

### Présentation de l'établissement

Construit en 1985, le collège Saint-Simon jouit d'une situation privilégiée en zone résidentielle semi-rurale. D'une capacité de 600 élèves, il accueille 620 élèves de sept communes environnantes. L'effectif total est stable, par contre le nombre d'élèves entrant en 6<sup>e</sup> à la prochaine rentrée est en augmentation. Ce qui peut s'expliquer par une augmentation du nombre de constructions nouvelles sur le secteur de recrutement et un nombre peu significatif de départs vers le privé. Le nombre de demandes de dérogation est plutôt en faveur du collège.

Les élèves de 3<sup>e</sup> sont orientés vers le lycée Viollet le Duc de Villiers Saint Frédéric (jusqu'à la rentrée 2005, seulement quelques élèves habitant Bazoches sur Guyonne et Mareil le Guyon étaient sectorisés au lycée Jean Monnet de La Queue les Yvelines).

Environ 74% des familles sont dans les PCS favorisées voire très favorisées. Le nombre de boursiers est faible malgré une légère hausse (2.4% contre 1.9% l'an passé). De part sa situation géographique, environ 90% des élèves sont demi-pensionnaires et plus de 80% d'entre eux empruntent les transports scolaires.

### Ressources humaines

Personnels de direction :	2
Gestionnaire :	1
Equipe Vie scolaire :	1 CPE 7 assistants d'éducation (dont 5 à mi-temps) 2 MDP
Personnels ATOS :	7
Personnels enseignants :	46 (dont 7 sont partagés avec d'autres établissements)

La documentaliste s'implique efficacement dans la vie de l'établissement que ce soit en appui des équipes pédagogiques, en aide à la conseillère d'orientation ou dans des actions telles que B2I, sécurité routière ainsi qu'au sein du Foyer Socio éducatif.

La COP s'investit majoritairement auprès des élèves de 3<sup>e</sup>. Avec La collaboration des professeurs principaux de 4<sup>e</sup>, elle a mis en place un projet sur la connaissance des métiers.

L'infirmière est présente 3 demi-journées par semaine, le médecin scolaire une demi-journée et l'assistante sociale 2 demi-journées.

### L'offre de formation

La formation s'adresse à tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Il n'y a pas de structure particulière. Les classes sont constituées de façon hétérogène (pas de classes de latinistes ou d'hellénistes).

En 6<sup>e</sup>, la constitution des classes se fait à partir des renseignements fournis par les enseignants du primaire et du lieu d'origine des élèves. Aux autres niveaux, elle est confiée à la CPE et aux professeurs qui sont les mieux à même, de par leur connaissance des élèves (tant sur le plan du comportement que des affinités ou des inimitiés), de savoir les regroupements à faire ou à éviter.

L'allemand est enseigné aussi bien en LV1 qu'en LV2. L'effectif en 6<sup>e</sup> est variable selon les années. La principale difficulté rencontrée est que les familles n'ont pas le choix de la langue vivante en primaire et que selon les années, dans l'une des écoles du secteur, ce n'est pas toujours la même langue vivante qui est enseignée. L'option latin existe au collège depuis de nombreuses années et rencontre un réel engouement puisqu'elle compte 61 élèves cette année en 5<sup>e</sup>.

L'option grec mise en place depuis 4 ans est suivie par 20 élèves en 3<sup>e</sup>.

Des groupes de remise à niveau ont été instaurés en mathématiques et en français à la rentrée 2004. Un groupe de non-nageurs bénéficie d'un apprentissage de la natation.

Les IDD mis en place en 2004/2005 n'ont pas été reconduits à la rentrée 2005 en raison d'un manque d'heures d'une part, et d'un nombre insuffisant de professeurs souhaitant les renouveler d'autre part. Cependant des dispositifs appelés « classes à projet » se sont substitués à ces IDD en 4<sup>e</sup> à la rentrée 2004.

Le taux de passage en 2<sup>e</sup> générale et technologique (67.81%) est seulement correct compte tenu des PCS du collège, bien que supérieur aux taux académiques et à ceux du bassin. D'autre part, les offres de formations professionnelles à proximité sont très restreintes, ce qui a pour conséquence une orientation en voie professionnelle par défaut. Les désaccords avec les vœux des familles portent essentiellement sur l'orientation vers une voie professionnelle, lesquelles préfèrent un redoublement de la classe de 3<sup>e</sup> plutôt qu'une 2<sup>nd</sup>e professionnelle.

Les élèves de 6<sup>e</sup> arrivent au collège avec un niveau honorable comme le montrent les résultats aux évaluations (score de réussite en français : 62.8% et en mathématiques : 74.5%), très peu d'élèves sont en grande difficulté.

### Les relations avec l'extérieur

Les sorties sont peu nombreuses malgré des sollicitations de partenaires de proximité (médiathèque, théâtre. Des intervenants de divers horizons ont été sollicités sur des thèmes tels que prévention des conduites à risques ou rappel à la loi ainsi que sur des faits historiques.

Une liaison 3<sup>e</sup>/2<sup>nd</sup>e, commencée en 2004, a beaucoup de mal à s'installer par contre les professeurs de CM2 et de 6<sup>e</sup> sont très demandeurs d'échanges.

## objectifs généraux

Le présent projet, issu de la réflexion d'un groupe de travail et approuvé par l'ensemble des personnels enseignants résulte de l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs et de l'observation du fonctionnement de l'établissement. Il vise à tout mettre en œuvre pour la réussite de tous nos élèves.

Le projet a pour but de mettre en évidence, de manière explicite, communicable, les valeurs communes des membres de l'établissement à travers ses finalités, ses buts, ses objectifs.

Sont ainsi définis les objectifs prioritaires pour les trois années à venir, à savoir les trois axes majeurs autour desquels s'articuleront les différentes actions pédagogiques :

### Axe n°1 : Apprendre à travailler

Les deux objectifs à atteindre sont :

- ▶ Apprendre aux élèves, de 6<sup>e</sup> en particulier, à s'organiser dans la gestion de leurs cours, de leurs devoirs et de leur matériel.
- ▶ Travailler sur la responsabilité et l'autonomie à tous niveaux.

Les indicateurs qui nous permettront d'évaluer les différentes actions mises en place à partir de la rentrée 2006 sont :

1. les pourcentages d'élèves en retard entre leur entrée en 6<sup>e</sup> et leur sortie en 3<sup>e</sup>
2. la comparaison et l'évolution des taux bruts de passage dans la classe supérieure par rapport à ceux de l'Académie et du territoire
3. le repérage des élèves en difficultés lors des conseils de classe et le suivi de leur évolution
4. le bilan des études dirigées de l'année n-1

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions sont prévues dès le début de l'année et en particulier pour les élèves du niveau 6<sup>e</sup>:

1. Faire une rentrée méthodologique pour les 6<sup>e</sup> en insistant sur trois points essentiels, apprendre les leçons, utiliser les manuels et présenter une copie
2. Travailler en petit effectif (groupe de remise à niveau)
3. Mettre en place du soutien entre élèves

Les moyens mis en œuvre pour réussir portent à la fois sur :

- la formation des enseignants (stages d'établissement),
- une réflexion en conseils d'enseignement, afin de déterminer le travail méthodologique possible en 6<sup>e</sup> à partir d'un référentiel commun à toutes les disciplines sur des principes tels que : lire une consigne, gérer le cahier

de textes, l'emploi du temps, le cartable, le comportement à avoir en classe, etc....

- la continuité des études dirigées en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> avec un cahier de suivi,
- l'évolution en cours d'année de la remise à niveau (français, mathématiques) vers des groupes de besoin (création d'alignements de classes)
- les entraides entre élèves à favoriser chaque fois que le professeur le juge pertinent

### Axe n°2 : Elève : acteur de son parcours scolaire et de l'élaboration de projet personnel

Les deux objectifs à atteindre sont :

- ▶ Réduire le décalage entre les élèves en difficulté et les autres dès la 6<sup>e</sup>
- ▶ Redonner confiance à ces élèves et leur renvoyer une image valorisante

Les indicateurs qui nous permettront d'évaluer les différentes actions mises en place sont :

1. les résultats aux évaluations ainsi que le bilan du conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre
2. le repérage des élèves en difficulté scolaire en fin de 5<sup>e</sup> (résultats aux conseils de classe du 3<sup>e</sup> trimestre)
3. le B2I (niveau collège)

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions sont prévues dès le début de l'année

1. l'exploitation des résultats aux évaluations 6<sup>e</sup>, la présence obligatoire de l'équipe pédagogique au « petit conseil » de la mi-trimestre
2. la diversification des approches pédagogiques
3. l'aide aux élèves pour une orientation raisonnée

Les moyens mis en œuvre pour réussir portent à la fois sur :

- l'utilisation des ressources multimédia mises à disposition et le développement des TICE
- l'élaboration de projets interdisciplinaires par classe
- l'exploitation des ressources du CDI
- l'accueil d'anciens élèves et de professionnels
- les visites de forums des métiers et d'établissements professionnels lors des journées portes ouvertes
- les rencontres avec des professionnels
- les mini-stages et stages en entreprise ainsi que leur présentation devant un jury.
- La mise en place d'un tutorat entre un élève et un adulte à titre exceptionnel
- La concertation entre le COP et les PP de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

- L'aménagement dans l'emploi du temps d'un temps de rencontre entre les équipes pédagogiques

Axe n°3 : Développer une politique culturelle et éco-citoyenne

- ▶ développer les relations avec les partenaires extérieurs
- ▶ développer les relations avec les organismes existants

L'évaluation des différentes actions mises en place se fera à l'aide de questionnaires permettant un état des lieux (connaissances des ressources proches : bibliothèques, musées, théâtres, cinéma...) propres à chaque cycle (adaptation, observation et orientation) dès la rentrée 2006.

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions sont prévues :

1. la mise en place de projet de classe
2. l'ouverture du collège vers la culture et l'éco-citoyenneté : développement durable.
3. la relance du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)

Les moyens mis en œuvre pour réussir portent à la fois sur :

- les échanges scolaires entre établissements (échanges internationaux, classes à PAC, projets interdisciplinaires autour de l'environnement, classe bilangue)
- les concours et défis, l'organisation d'une semaine de l'Europe, d'une semaine de la presse
- les liaisons inter-cycles (CM2/6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>/2<sup>nde</sup>)
- les interventions extérieures, les expositions et conférences (emmener les élèves au musée), visiter des lieux historiques et créer des partenariats avec l'environnement proche (par exemple mairie)

Un comité de pilotage et un d'évaluation du projet seront mis en place dès le début de l'année scolaire.

Le comité de pilotage aura pour mission de guider et de veiller à ce que les nouveaux projets qui pourraient être mis en œuvre s'inscrivent bien dans la démarche du projet d'établissement. Il s'agit là d'une activité de régulation dont le but est de rechercher les éventuels points critiques ou les « pannes » possibles afin d'y remédier, ainsi que de mettre en œuvre les activités à tous les niveaux, des acteurs et groupes de travail pour agir dans la même direction.

Le comité d'évaluation s'inscrit dans la perspective du prolongement à donner au projet d'établissement en fonction des problèmes rencontrés, des points forts, et des points faibles des différentes étapes. Le comité d'évaluation se réunira vers la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre afin d'éclairer les décisions pour l'année suivante. Enfin une évaluation finale aura lieu au terme des 3 ans du projet d'établissement.